

Public et prérequis

- § Conducteurs routiers destinés à transporter, en national et en international, des matières dangereuses des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9
 - En citernes fixes ou démontables d'une capacité supérieure à 1m³
 - En véhicules-batteries d'une capacité totale supérieure à 1m³, ou
 - En conteneurs-citernes, citernes mobiles ou CEGM d'une capacité individuelle supérieure à 3m³.
- § Etre titulaire d'un certificat de formation de base en cours de validité ET d'une spécialisation « citernes » en cours de validité (au jour de l'examen).

Durée

- § 14 heures.

Principaux contenus

- § Contexte réglementaire
- § Véhicules-citernes et leurs spécifications techniques
- § Remplissage / vidange des citernes
- § Documents de bord
- § Signalisation et placardage
- § Circulation - Stationnement
- § Incident / Accident
- § Mise en application des acquis
- § Contrôle de connaissances

Modalités de la formation

- § Présentiel.
- § Effectif : 20 participants maximum.
- § Possibilité de valider un/des blocs de compétence

Après la formation

- § Equivalences, passerelles, débouchés :
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/1081>

Documents administratifs remis

- § Certificat de réalisation.
- § Attestation de fin de formation.



RECYCLAGE CITERNES

Objectifs généraux

- u Identifier et appliquer les connaissances techniques, réglementaires et professionnelles autorisant le transport des matières dangereuses des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9, en citernes conformément à la réglementation ADR (8.2) et à l'arrêté TMD (annexe I § 4).
- u Pour les titulaires de la spécialisation Classe 1, et/ou de la spécialisation Classe 7, identifier et appliquer les prescriptions relatives au transport, en citernes.

Les plus de la formation



- u Des formateurs agréés selon le cahier des charges ministériel.
- u Des supports digitaux et des exercices pratiques adaptés au secteur.
- u Une formation active et interactive.
- u Remise d'une documentation complète et ciblée.

Mode d'évaluation des acquis

- u Evaluation au fur et à mesure de la progression pédagogique.
- u Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen sous forme de QCM avec note éliminatoire.
- u Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.

Validation

- u Certificat ADR - Spécialisation citernes, si succès au contrôle de connaissances final.
- u Niveau : V/3
- u Code RS : 1081
- u Code Certif Info : 85549



Agrément

- u Agrément de l'organisme de formation délivré par arrêté ministériel du 20/11/2019 (J.O. du 28/11/19) modifiant l'arrêté du 27/10/2017 (J.O. du 6/12/17).

Recyclage Citernes

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
/	Identifier les objectifs et étapes de la formation	0 h 30
§ Vérification du respect des prérequis § Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels § Présentation de la formation § Modalités pratiques § Tour de table		MOYENS A PLANIFIER
		Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Appréhender le contexte réglementaire de la formation	1 séance*
§ Présentation des objectifs de la spécialisation et du contexte réglementaire § Evaluation initiale des connaissances relatives à la spécialisation		MOYENS A PLANIFIER
		Questions / Discussions Questionnaire à choix multiples

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Identifier les différents types de véhicules-citernes et leurs spécifications techniques	2 séances*
§ Rappel et actualisation des connaissances sur l'utilisation des citernes <ul style="list-style-type: none"> - Rappel sur l'agrément des véhicules citernes <ul style="list-style-type: none"> ž Différents types de citernes ž Différents types de véhicules (FL, AT) ž Equipements des citernes ž Spécifications techniques ž Certificat d'agrément - Instructions citernes - Flexibles 		MOYENS A PLANIFIER
		Etude de documents : <ul style="list-style-type: none"> - Certificats d'agrément des véhicules - Fiches de contrôle des flexibles Photos : différents types de citernes et leurs équipements Présentation de vannes Présentation de flexibles Diaporama

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Appliquer les prescriptions optimisant la sécurité lors du remplissage / vidange des citernes	4 séances*
§ Rappel sur les propriétés physico-chimiques des matières dangereuses hors classes 1 et 7 § Rappel et actualisation des connaissances sur les opérations de remplissage / vidange des citernes § Exercices pratiques de remplissage / vidange (optionnel) § Rappel sur les rôles et responsabilités des différents intervenants		MOYENS A PLANIFIER
		Etude de documents Photos Diaporama « Chargement de gaz liquéfié réfrigéré (azote) » Vidéos « Chargement / déchargement d'hydrocarbures », « Remplissage et vidange d'une citerne GPL », « Remplissage / Vidange d'une citerne d'azote liquide réfrigéré »

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Identifier les documents obligatoires et appliquer les règles de signalisation et de placardage des véhicules	2 séances*
§	Rappel et actualisation des connaissances sur les documents de bord, la signalisation et le placardage <ul style="list-style-type: none"> - Rappel sur les documents de bord - Rappel sur la signalisation et placardage 	MOYENS A PLANIFIER Etude de documents : <ul style="list-style-type: none"> - Document de transport - Lecture des consignes écrites - Certificat d'agrément Photos - Diaporama
§	Exercices pratiques de signalisation / placardage q	

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Optimiser la sécurité durant le transport	1 séance*
§	Rappel : règles de circulation et de stationnement des véhicules-citernes	MOYENS A PLANIFIER Documents <ul style="list-style-type: none"> - Procédure : conduite à tenir en cas de vol Diaporama
§	Rappel : sûreté	

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	Assurer sa sécurité, celle des tiers et de l'environnement en situation d'incident / accident	3 séances*
§	Rappel : conduite à tenir en cas d'incident / accident	MOYENS A PLANIFIER Débats - Diaporama Analyse d'accidents : BEA TT (Bureau d'Enquêtes sur les Accidents de Transport Terrestre)
§	Etude de cas concrets / Mise en situation q	

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
7	Mettre en application ses acquis	2 séances*
§	Etude de cas <ul style="list-style-type: none"> - Exercice : documents obligatoires pour le transport d'une matière dangereuse (cas des produits pétroliers, des GPL) - Exercice : équipements obligatoires selon le type de chargement (cas des produits chimiques) - Exercice : liste de contrôles ; qui est responsable (remplisseur/transporteur) ? - Exercice : signalisation / placardage (cas des produits pétroliers, les GPL, les produits chimiques en citerne mono-cuve et multi-cuves) - Exercice : restrictions tunnels 	MOYENS A PLANIFIER Exercices

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
8	Examiner et traiter les questions diverses	1 séance*
§	Questions diverses / Synthèse du stage et évaluation de satisfaction des stagiaires	MOYENS A PLANIFIER Questions / Discussions

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
9	Contrôle des connaissances	---
§	Examen	MOYENS A PLANIFIER Questionnaire à choix multiples (projection)

* séance d'enseignement = 45 minutes et 8 séances d'enseignement au maximum par jour (en référence au Cahier des Charges des Organismes agréés § 4.3 et au chapitre 8.2.2 de l'ADR)

q Case à cocher par le formateur certifiant la réalisation de l'exercice pratique.

Evaluation finale : 1 h 30

L'utilisation du genre masculin dans le texte permet de l'alléger mais ne peut être perçue comme de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.